



1.1.1 Beauvechain, le 15/09/2018

REPONSE DE LA LISTE ECOLO EN SURLIGNE

Lettre ouverte aux candidats pour les élections communales d'octobre 2018

Madame, Monsieur

A l'approche des élections communales, notre association, groupement apolitique de sensibilisation à la protection de l'environnement et de la qualité de la vie dans l'entité, souhaiterait connaître vos propositions dans ces domaines en particulier.

Convaincus que vous défendrez comme objectif général la préservation du caractère rural de nos villages et le cadre de vie de leurs habitants, nous nous permettons de solliciter de votre part des prises de position plus concrètes sur les thèmes suivants:

1. Nature

- Quels sont vos axes de priorité pour préserver le caractère rural de notre entité (habitat, paysages, voies de communication ...) ?
- Comment envisagez-vous d'intégrer la biodiversité dans les mesures d'aménagement du territoire? ou Comment éviter la poursuite de l'artificialisation des sols en maintenant les éléments de biodiversité existants dans la délivrance des permis? ou Comment respecter la cartographie du réseau écologique dans les mesures d'aménagement du territoire?
- Quelle est votre position concernant la participation de la Commune de Beauvechain à la création d'un Parc Naturel de la Dyle?
- **Nous devons dire que nous n'avons pas d'avis sur cette question.**
- Quel type d'entretien réserverez-vous aux bords des routes ainsi qu'aux talus, haies et chemins creux ? Envisagez-vous l'établissement d'un Plan de fauche des bords de route avec exportation du produit de fauche? Entendez-vous respecter la Charte du fauchage tardif qui prévoit en son article 8 de ne faucher qu'après le 1^{er} août?
- Comment veillerez-vous à ce que riverains et agriculteurs ne « maltraitent » pas les bords de chemin et cours d'eau (herbicides, labours, résidus de tonte...)?
- Comment allez-vous protéger les zones d'intérêt biologique (notamment les zones humides) subsistant dans l'entité ? Envisagez-vous des primes communales pour la protection des zones humides et restauration de mares, vergers, haies en milieu agricole?
- Quelles sont vos autres propositions pour renforcer la biodiversité à Beauvechain (crapauducs, lutte contre les espèces invasives, entretien des cimetières, chats errants...)?
- Comment empêcherez-vous le rejet sauvage d'eaux usées?



La commune a obtenu la certification commune Maya et a fait beaucoup de choses pour promouvoir les apiculteurs en maintenant la réimplantation de l'abeille noire, en créant une miellerie didactique, en ne traitant plus les voiries et bords de routes. Cependant, **ECOLO** incitera les agriculteurs à ne pas pulvériser des herbicides totaux ou sélectifs sur les bords de routes et talus en dehors de leurs champs. Cela permettra la pousse de fleurs pour nos abeilles. La même problématique peut exister pour les agriculteurs qui charruent, volontairement ou accidentellement, au-delà de leurs bornes et diminuent parfois fortement la partie communale non traitée par les pesticides. L'ampleur de ce phénomène doit être évaluée, et, le cas échéant, il faut forcer des agriculteurs à respecter le bornage des terres agricoles.

Pour **ECOLO**, même si l'agriculture et l'environnement ne sont pas des compétences communales, face au crash écologique et à l'écroulement de la biodiversité, la commune ne peut pas rester sans rien faire. D'autant que beaucoup d'agriculteurs vivent eux aussi très mal la période actuelle. Beaucoup ont des difficultés financières et il est évident que la population d'agriculteurs de la commune est amenée irrémédiablement, si rien n'est fait, à encore diminuer. **ECOLO** propose, sans chercher à imposer quoi que ce soit, de recréer du lien entre la population et les agriculteurs de Beauvechain. Il est évident que les agriculteurs ont besoin du soutien de la population, et que la population attend que l'évolution des pratiques agricoles impactes le moins possible leur santé et l'environnement. La commune soutiendra toute initiative encourageant les agriculteurs à, par exemple, arrêter l'utilisation de pesticides à usage préventif et à privilégier l'usage curatif uniquement, à pulvériser par vent faible, de préférence en dehors des jours fériés et des dimanches et de charruer dans le sens perpendiculaire à la pente afin de limiter les effets d'érosion et d'inondation en cas de fortes pluies. Enfin, si nécessaire, la commune entrera en négociation avec des agriculteurs pour leur demander d'installer des zones tampons pour éviter la dissémination de pesticides à proximité des écoles et/ou des crèches.

ECOLO soutiendra la promotion de l'agriculture bio en aidant toute initiative visant à créer une coopérative agricole pour mieux valoriser les produits et mettre du matériel en commun. **ECOLO** veillera à favoriser la formation des agriculteurs aux pratiques agricoles raisonnées ou bio. Enfin, **ECOLO** veillera à ce que la commune, dans la mesure du possible, loue de manière préférentielle les terres agricoles communales à des agriculteurs qui développent des projets de cycles courts et de culture biologique.

Il nous semble que de manière générale, même si nous ne sommes pas capables de répondre précisément à l'ensemble des questions que vous posez parce que nous ne maîtrisons pas toutes les thématiques, le programme d'écologie, tout en soutenant l'action du conseiller en environnement de Beauvechain et le plan communal de développement de la nature, propose d'aller plus loin. Il faut commencer un travail avec les agriculteurs pour les aider à faire évoluer leur modèle afin que ceux-ci ne soient plus soumis au diktat de l'industrie agroalimentaire et d'adopter des pratiques beaucoup plus respectueuses de l'environnement. Ce travail, est un travail de longue haleine que nous voulons entamer immédiatement si nous obtenons la majorité.

2. Aménagement du territoire et mobilité



- Comment envisagez-vous la traversée de Hamme-Mille?

Si nous sommes bien conscients, que la question de la mobilité à Hamme-Mille devient urgentissime, nous n'avons pas les moyens actuellement d'émettre un avis compétent sur la solution qui pourrait être apportée. Nous serions intéressés de connaître vos propositions et vos idées sur cette question.

- Comment envisagez-vous de respecter le Guide communal d'urbanisme ?

Notre ambition est claire, nous voulons modifier le RCU (GCU dans le nouveau CoDT). Il est évident, que nous ne pourrions pas, dans notre programme, rédiger le RGU que nous appliquerions si nous avons la majorité. Les objectifs de ce RGU sont clairement décrits dans notre programme : faciliter la division des grands logements pour les rendre plus accessible aux petits revenus, permettre la régularisation de logement illégalement occupé actuellement, continuer à investir dans le logement social, simplifier la réglementation urbanistique tout en maintenant une harmonie et le caractère rural du bâti de la commune. De plus, dans la mesure du possible étant donné qu'actuellement la réglementation régionale ne permet pas une grande liberté en la matière, nous voudrions pouvoir permettre l'habitat alternatif de type léger. En ce qui concerne le caractère rural, il faut tout d'abord comprendre que ce concept dépend très fortement du point de vue de celui qui le définit. Nous voulons clairement permettre une densification des cœurs de village et permettre de créer des unités de logement sur des plus petits terrains afin de préserver à terme le terrain agricole et les zones vertes et donc à notre sens, préserver le caractère rural. Notre ambition, pour maintenir un milieu d'habitat conforme à celui auquel on est habitué dans les petits villages du Brabant wallon, sera de travailler sur le gabarit des constructions. Enfin, le caractère rural entend aussi de la convivialité et une mixité sociale. Si, toute une partie de la population qui a le même profil socio-économique est obligée de quitter la commune, nous perdons, à notre sens, une part importante de ce qui fait le caractère rural de Beauvechain.

- Comment envisagez-vous un renforcement de l'efficacité de la CCATM?

Nous voulons amener la CCATM à devenir un organe réellement consultatif, qui n'aurait pas pour seule mission de légitimer les décisions du collège a posteriori. Nous voulons que la CCATM puisse travailler sur d'autres questions que celle des dérogations urbanistiques accordées aux demandeurs de permis. Nous voudrions, dès la composition la CCATM, construire une équipe réellement indépendante de la majorité communale. C'est pourquoi, si évidemment nous avons la volonté de tenir compte des avis de la CCATM rendue indépendante, le collège gardera la responsabilité des décisions qu'il prend en matière d'urbanisme.

- Comment comptez-vous préserver les chemins de terre et les dernières rues pavées ?

Il faut pouvoir répertorier les chemins de terre et les rues en pavé qui ont une valeur patrimoniale. Ces chemins et rues doivent être entretenus et /ou rénovés. Les chemins qui n'ont pas d'intérêt patrimonial ou paysager, seront potentiellement aménagés afin de pouvoir créer un réseau de pistes cyclables qui permettent aux habitants de Beauvechain de se déplacer toute sécurité. Nous n'avons pas les compétences et les moyens de définir le revêtement que nous voudrions appliquer ces pistes cyclables mais nous essaierons de concilier le confort d'utilisation et le caractère paysager des chemins en question.



- Quelle sera votre position à l'égard de la réouverture/réhabilitation des chemins disparus? (révision de l'Atlas)

Traditionnellement, écolo a toujours été pour la réouverture et la réhabilitation des chemins disparus. Ne serons volontaires sur la question nonobstant le risque légal et les moyens à notre disposition.

- Que pensez-vous de la création de « zones 30 » dans certains quartiers?
Dans notre programme,

En matière de sécurité, **ECOLO** veut étudier la possibilité d'imposer le 30km/h dans certaines routes secondaires de la commune, afin de permettre aux piétons, aux vélos, et aux voitures de se côtoyer sans devoir consentir à des investissements importants pour créer des voies lentes sécurisées. De manière générale, nous pensons qu'il est dans l'intérêt de tous de faire respecter les limites de vitesse au cœur de nos villages et dans nos rues qui appartenaient autrefois autant à nos enfants qu'à la voiture. Aujourd'hui, il faut même rappeler que le stationnement sur les trottoirs est interdit...

- Quelles seront vos réalisations en matière de pistes cyclables (entre Hamme-Mille et Beauvechain, vers Opvelp, vers Bossut...)?

ECOLO veut établir un vrai plan de mobilité dans la première année de la législature. À la suite d'un audit que nous réaliserons sur la mobilité communale, ce plan de mobilité contiendra la description précise d'un réseau de mobilité douce et la description d'une perspective en matière de circulation automobile en vue de lutter contre la vitesse excessive. Ce plan de mobilité, s'il ne veut pas rester un outil de marketing politique inefficace, doit fixer des objectifs et un calendrier précis. Dans tous les cas, les quelques pistes cyclables disponibles actuellement doivent être entretenues et le revêtement utilisé doit permettre de réellement rouler à vélo. Ensuite, nous voulons qu'il y ait un réseau de pistes cyclables qui relie les villages de l'entité et des communes voisines avec des revêtements appropriés, quand c'est possible sur site propre afin que nous et nos enfants puissions-nous déplacer rapidement et en toute sécurité. Cela ne pourra se faire sans sortir des politiques uniquement définies par les subsides disponibles. **ECOLO** propose l'installation d'un parking à vélos, couvert, sécurisé et suffisamment grand à la gare des bus de Hamme-Mille, ou si le besoin s'en fait sentir, à d'autres endroits de nœuds multimodaux.

3. Climat

- Quelles autres mesures envisagez-vous pour lutter contre le changement climatique (primes complémentaires pour l'isolation, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, vélos électriques, etc...)?
 - **ECOLO** sera proactif en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux. Systématiquement, l'isolation sera poussée à son maximum, et les systèmes de chauffage alternatif comme la cogénération, la biomasse, les pompes à chaleur etc. seront étudiées.
 - Le conseiller en énergie doit pouvoir trouver une place centrale dans la communication de la commune. Tout habitant qui veut développer un projet urbanistique dans l'entité, devrait recevoir une information complète concernant les économies d'énergie et la possibilité de rencontrer un conseiller qui peut l'aider à optimiser sa consommation. Le conseiller en énergie doit recevoir les moyens et l'autonomie nécessaire pour mener sa mission à bien.



4. Déchets

- Etes-vous favorable à une consigne pour canettes dans la Commune »?

Le mouvement Zéro Déchet a pour objectif, dans les communes participantes, de descendre sous la barre des 100 kilos de déchets ménagers et assimilés/an/habitant à l'horizon 2025. Si un nouvel appel à candidature se profile en 2019, **ECOLO** propose que la commune soumette un dossier de candidature. Les engagements liés à cette candidature sont :

- Mettre en place une éco-team ou équivalent en interne
- Développer un plan d'actions internes Zéro Déchet
- Organiser un « Défi Familles Zéro Déchet »
- Soutenir les initiatives citoyennes Zéro Déchet
- Développer des actions zéro déchet à destination des écoles et des jeunes
- Mobiliser les commerçants, producteurs locaux, circuits courts autour du Zéro Déchet
- Développer des sites de compostage collectif
- Promouvoir le réemploi et la réparation
- Accompagner la transition des événements locaux vers le Zéro Déchet
- Alimentation (favoriser circuits courts) et agriculture durable

ECOLO mettra tout en œuvre pour favoriser l'Installation d'une "cabane donnerie" dans le parc à conteneurs de la Chise. Cela permettrait aux habitants de la commune de récupérer un nombre important d'objets qui sont encore tout à fait utilisables soit en l'état soit après réparation. Ce projet relève du bon sens afin de limiter le gaspillage et de diminuer l'impact de la gestion des déchets. Ce projet doit être réfléchi de manière la plus large possible favorisant l'implication des citoyens, et saisissant toute perspective de création d'emplois liés à ce lieu. De même, **ECOLO** s'engage à mentionner sur son site et dans ses publications la page FB de « donnerie Beauvechain » qui fonctionne depuis plusieurs années et qui, elle aussi permet d'éviter un gaspillage important.

5. Santé publique.

Que comptez-vous faire pour :

- Informer la population sur l'état de l'eau des sources?
Nous n'avons aucun engagement pour cette problématique et pour tout dire, nous n'avons pas étudié la question. Pourtant nous serions tout à fait intéressé d'en discuter avec vous et de voir quelles serait vos propositions en la matière.
- Eviter les feux de matières dégagant des fumées toxiques et/ou nauséabondes (question déjà posée par notre association en 1994!)?
Il nous semble que le brûlage déchet est interdit par la loi. De manière générale, écolo s'engage à faire respecter de manière plus proactive les réglementations de nuisances et d'incivilités.
- Empêcher la pulvérisation de pesticides à proximité des habitations, lieux publics et chemins de campagne ?



A notre connaissance, la pulvérisation de pesticides est interdite pour les particuliers. En ce qui concerne les agriculteurs : **ECOLO** incitera les agriculteurs à ne pas pulvériser des herbicides totaux ou sélectifs sur les bords de routes et talus en dehors de leurs champs. Cela permettra la pousse de fleurs pour nos abeilles. La même problématique peut exister pour les agriculteurs qui charrent, volontairement ou accidentellement, au-delà de leurs bornes et diminuent parfois fortement la partie communale non traitée par les pesticides. L'ampleur de ce phénomène doit être évaluée, et, le cas échéant, il faut forcer des agriculteurs à respecter le bornage des terres agricoles.

Nous serions très heureux de pouvoir faire part de vos réflexions à nos membres et vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous réserverez à notre démarche qui est totalement indépendante de tout parti ou mouvement politique et ne vise que l'amélioration de notre environnement.

Espérant pouvoir ainsi poursuivre et développer le dialogue et la collaboration constructive entre la Commune et notre Association, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Pour Action Environnement Beauvechain,